

DÉSINFECTION et AMBIANCE BÂTIMENT

1. Actions

- <u>Réalisation d'une désinfection des bâtiments d'élevage par notre</u> partenaire FARAGO sud ouest (05.59.80.70.04)

Ou un prestataire indépendant

- <u>Réalisation d'un diagnostic d'ambiance bâtiment par notre</u> partenaire GDS 64 (05.59.80.70.04)

2. Prises en charge

- Participation:

50% maximum du coût de réalisation avec un plafond de 100€. (sur présentation de factures acquittées).

25% dans le cadre d'une désinfection obligatoire suite abatage de troupeau (l'Etat prenant 75% en charge)